



Mai et
Juin 2010

17 AVRIL : INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DU "SEMAPHORE"



Le samedi 17 avril en fin de matinée, c'est en présence de nombreuses personnes, qu'ont été officiellement inaugurés, la Mairie et le Centre Culturel « Le Sémaphore » .

Après l'inauguration de la Mairie par Pierre Simunek, Sous-Préfet de Lannion, la coupure du ruban du Centre Culturel « Le Sémaphore » est revenue à Yannick Botrel, Sénateur des Côtes d'Armor.



Les discours officiels qui se sont succédés ont évoqué : « le choix de l'emplacement et l'intégration de la Mairie et du "Sémaphore" dans le nouveau centre-bourg » (Michel Lissillour, Maire de Trébeurden), « l'initiative et la qualité du centre culturel parfaitement inscrites dans une logique communautaire » (Pierrick Perrin, Conseiller Général du canton de Perros-Guirec), « la qualité des bâtiments et la fonctionnalité de l'accueil du public pour un ensemble parfaitement localisé en centre-bourg » (Corinne Erhel, Députée de Lannion), « une réalisation remarquable qui permettra de développer encore la réputation de cette belle station touristique » (Yannick Botrel, Sénateur des Côtes d'Armor), « cette inauguration témoigne du dynamisme du Trégor, cette réalisation fédère les énergies de ceux qui se mettent au service de l'intérêt général, ici on ne connaît pas la résignation » (Pierre Simunek, Sous-Préfet de Lannion).

RAPPEL : PASSAGE A LA TELEVISION TOUT NUMERIQUE LE 8 JUIN 2010



Avant le 8 juin 2010, tous les foyers devront avoir adapté leur installation pour la TNT. **Et vous, êtes-vous prêt ?**
Renseignements au **0970 818 818** (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h à 21h) ou sur le site internet **www.tousaunumerique.fr** - Des plaquettes d'information sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

25 AVRIL : CONCOURS DE PEINTURE "COULEURS DE BRETAGNE"

Le dimanche 25 avril, pour sa deuxième participation, Trébeurden inaugurerait la saison 2010 de « Couleurs de Bretagne ». Une quarantaine d'artistes régionaux ont participé au concours dans les différentes catégories représentées.

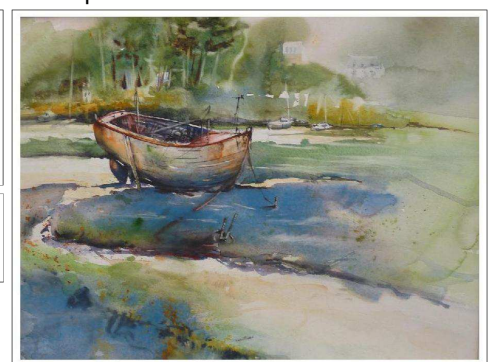


En fin d'après-midi, après examen du jury, le public a découvert l'ensemble des oeuvres originales.

<<< Les lauréats posant en compagnie de Gérard Chartie, Maire-Adjoint en charge de la Culture.

"Marée basse à Trébeurden" >>>
1er prix "Berthe Morisot" (catégorie artistes confirmés régionaux).

Les oeuvres primées sont exposées dans le hall d'accueil de la mairie. Venez les découvrir !



CONVENTIONNEMENT LOGEMENTS

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous le louez ou souhaitez le louer ? Sous réserve de respecter certaines conditions, Vous pouvez conventionner votre logement et bénéficier en retour d'un abattement fiscal.

Vos engagements :

- Par la signature d'une convention de 6 ans avec l'ANAH, vous vous engagez à louer un logement décent à un loyer plafonné.
- Les locataires doivent respecter des conditions de ressources et ne pas faire partie de votre famille.
- Trois niveaux de loyer et de plafonds de ressources sont possibles : intermédiaire, social ou très social.
- Si vous bénéficiez d'une subvention de l'ANAH pour réaliser des travaux dans votre logement, la convention conclue avec l'ANAH ne sera plus de 6 ans mais de 9 ans minimum.

L'abattement fiscal :

- En contrepartie, vous bénéficierez d'un abattement sur vos revenus fonciers à compter de la mise en location du logement s'il est vacant, ou dès le renouvellement du bail s'il est occupé.
- Il existe deux niveaux d'abattement sur les revenus fonciers bruts :
 - 30 %* en cas de conventionnement intermédiaire,
 - 60 %* en cas de conventionnement social ou très social.

Les plafonds de loyers :

- Ils sont exprimés en euros par mètre carré de surface habitable fiscale, charges non comprises (surface habitable + 1/2 annexes dans la limite de 8 m²).
- Ils doivent être inférieurs aux plafonds fixés localement par l'ANAH. Ceux-ci sont déterminés en fonction des loyers de marchés dans la limite de loyers réglementaires fixés suivant la situation géographique du logement.

Les plafonds de ressources des locataires :

- Dans tous les cas de conventionnement, les revenus des locataires doivent respecter, à la date de signature du bail, des plafonds réglementaires déterminés par grande zone géographique.
 - Il s'agit du revenu fiscal de référence du foyer fiscal figurant sur le dernier avis d'imposition connu à la date de signature du bail.
- Exemple : pour une demande de conventionnement faite en 2010, les revenus concernés sont ceux de 2008.

Contacts et renseignements : **0820 15 15 15** (0,15 €/min) ou site internet **www.anah.fr**

ANAH (Agence NAtionale de l'Habitat) - Délégation locale des Côtes d'Armor

5 Rue Jules Vallès - BP 2361

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Tél. : 02 96 75 25 68 - Fax : 02 96 75 67 16



PROJET DE JARDINS FAMILIAUX

Le projet de jardins familiaux voit le jour !

Après avoir cherché depuis 18 mois du terrain propice à ce projet, les jardins familiaux vont voir le jour. Pendant que le terrain se défriche, une petite d'équipe travaille à son organisation pour tout mettre en place pour un bon démarrage. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie."

SAMEDI 22 MAI : "NETTOYAGE DU LITTORAL"

**Une opération de "Nettoyage du littoral" est organisée le 22 mai de 9 h à 12h30
Rendez-vous à toutes les bonnes volontés devant la Maison de la Mer (au Port)**



RAPPEL : FERMETURE DE LA DECHETERIE JUSQU'A FIN JUIN

La déchèterie de Trébeurden est exceptionnellement fermée jusqu'à fin juin 2010 afin de procéder à des travaux de réhabilitation. Pendant la période de fermeture, les usagers doivent se rendre aux déchèteries des communes voisines :

- Pleumeur-Bodou : lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
 - Trégastel : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 - Lannion : du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 12h
- Pour tous renseignements, s'adresser au 0800 22 300 (n°vert)

COMITE DE JUMELAGE TREBEURDEN / NEWTON FERRERS & NOSS

Séances de conversation en anglais

Dans le cadre du comité de jumelage Trébeurden / Newton Ferrers & Noss Mayo, des séances de conversations en anglais sont organisées tous les mardis de 18 h à 19 h 30 (à partir du 11 mai). Renseignements auprès de Yvon Guillot au 02.96.15.41.59 ; courriel : trebeurdenyealm@free.fr ; site internet : <http://trebeurdenyealm.free.fr>



ENFANCE-JEUNESSE : BOURSE AUX PROJETS

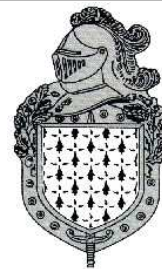
Communiqué de la commission communale « Bourse aux projets » :

"Tu es jeune Trébeurdenais (12-25 ans) avec un projet précis ! Alors n'hésite pas à contacter Bertrand Regnault (coordinateur jeunesse) au 06 81 67 30 35 ou par mail bertrand.regnault@voila.fr, qui t'indiquera les démarches à suivre."



STOP AU "HOME JACKING"

AIDEZ LA GENDARMERIE A VOUS PROTEGER



DEFINITION

Le "Home Jacking" est un vol de véhicule commis dans une habitation après en avoir dérobé les clés. C'est une forme de vol fréquent y compris dans les zones rurales

Tout le monde peut être confronté à ce phénomène, soyez vigilant, solidaire, faites preuve de civisme et appliquez les quelques conseils suivants :

GENERALITES

- 1) Conservez chez vous une copie des documents de votre voiture (carte grise, assurance, permis de conduire).
- 2) Ne laissez jamais les papiers dans la voiture, conservez les dans votre portefeuille ou sac à main.
- 3) Ne laissez ni sac, ni malette, ni même de simples vêtements sur les sièges de la voiture. Ils attirent naturellement la convoitise et les ranger dans le coffre ne prend que quelques instants.
- 4) Veillez à connaître par coeur l'immatriculation de votre voiture, même s'il s'agit d'une voiture de société ou de leasing pour la communiquer immédiatement à la Gendarmerie.

RECOMMANDATIONS

- A) Si vous avez un garage, rentrez votre voiture à l'abri. Verrouillez les portes du garage, du portail et enlevez les clés de contact.
- B) Ne mettez jamais sur le même trousseau les clés de votre domicile et celle de votre voiture. Vous éviterez par la suite d'autres exactions. Ne laissez pas vos clés en évidence dans votre maison.
- C) Si vous disposez d'un système d'alarme dans votre habitation, enclenchez le la nuit, au moins dans la partie garage. Pour la porte d'entrée, 2 serrures distinctes verrouillées sont le minimum, renforcez les autres portes.
- D) Eclairiez bien les allées de votre maison. En absence de garage, stationnez votre véhicule dans un endroit éclairé.
- E) Utilisez la commande à distance d'ouverture du garage. Si vous n'avez pas un tel système, ne laissez jamais votre moteur en marche, ni la clé sur le contact pour ouvrir et refermer le garage ou le portail.

REACTIONS

Si vous remarquez un véhicule suspect, dès la commission d'un fait, ou simple témoin, composez aussitôt le 17.

Le centre opérationnel de la gendarmerie a la capacité de diffuser rapidement l'information aux unités de gendarmerie et de police du département, de jour comme de nuit.

L'urgence est d'abord la diffusion des faits commis à votre préjudice

Les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part, des situations qui vous semblent inhabituelles. C'est ensemble, dans le cadre d'un réel partenariat élus, citoyens et services de gendarmerie, que nous progresserons dans la lutte contre la délinquance.

5 MAI 2010 : DEPART DU CONVOI HUMANITAIRE ROUMANIE



Solidarité Roumanie : départ du convoi humanitaire

Leur destination? Vilcelele et Riminicu Sarat, où l'association humanitaire trébeurdinaise livre, depuis plus de 20 ans, matériel médical, mobilier, jouets et autres vêtements. Arrivée à Vilcelele samedi 8 mai après avoir parcouru pas moins de 3000 km à travers l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie, l'équipe de bénévoles sera de retour le 15 mai à Trébeurden.



A RETENIR ...

A l'occasion de la Fête de la Musique, **une exposition de peintures** est organisée à la Maison de la Mer du **18 au 20 juin** prochain. Cette exposition sur le thème "Les Années Folles" est ouverte à tous les artistes du Trégor, amateurs et professionnels, Règlement et coupon-réponse sont à votre disposition à l'Office de Tourisme, dans les boulangeries, à la Poste et en Mairie. **Inscriptions jusqu'au 29 mai.**

Le comité de jumelage Trébeurden / Villanuova vous invite à un concert le **samedi 5 juin à 20 h 30** à l'église de Trébeurden, avec le chœur San Matteo de Villanuova et la chorale l'Accord de Lannion. Libre participation.

PETIT BILLET D'HUMEUR (DROIT DE SUITE)...

A propos des écoulements d'eau de Tresmeur : au lieu de critiquer, s'informer ou informer.

" Par deux fois, en me promenant le matin, j'ai constaté deux fuites d'eau sur le réseau. Une, importante, rue de Kerariou ; une autre, encore plus importante, au bout de la rue des Plages, face à la plage de Goas Treiz. J'ai seulement pris mon téléphone, pour le signaler aux services techniques de Véolia – soyons citoyens - intervention dans l'heure - **simple comme un coup de fil.**"

M. Soulages Maurice Pierre, 19 rue de Bihit (un autre promeneur)

EDITION : "COCKTAIL CRUEL", LE DERNIER ROMAN DE YANN VENNER

Le cinquième roman de Yann Venner, romancier Trébeurdinais, vient de paraître, il s'intitule : "Cocktail cruel".

"Entre Côtes d'Armor et Côtes de Beaune, le monde de la mer et celui du vin vont se rencontrer. Sous la forme d'une talentueuse actrice de cinéma et d'un propriétaire de vins de Bourgogne. Il est de plus, producteur de films ..."

Entre science, écologie, suspense, amour et humour, un cocktail cruel à déguster sans modération.

Yann Venner "Cocktail Cruel" - Editions Le Cormoran- 15 €

TOURNOIS DES JEUNES : SUCCES A DOMICILE



Tournoi des jeunes corsaires >>>

Le lundi 5 avril, lors du traditionnel tournoi de Pâques, l'équipe du FCTPB a remporté le trophée de la Ligue des champions U11 (moins de 11 ans).

<<< Tournoi régional François Provost

Le dimanche 2 mai, le trophée François Provost revenant au meilleur club du tournoi a été remis par Mme Georgette Provost aux joueurs de l'ALT Handball, récompensant ainsi la très bonne prestation d'ensemble des équipes locales au cours de cette journée

Félicitations aux joueurs et encadrants, et merci aux organisateurs et bénévoles des deux clubs qui font, de ces rendez-vous annuels, de véritables succès.



LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

Mardi 11 mai : Spectacle "Cartes postales" (et débat-forum) à 20h30 au Centre Culturel "Le Sémaphore"

Dimanche 16 mai : "Trail des Embruns", course pédestre de 10kms (départ devant l'école maternelle)

Dimanche 16 mai : Pardon de la Chapelle de Penvern

Vendredi 28 mai : Concert de la chorale "Treb'Doo Wap" à 20h30 au Centre Culturel "Le Sémaphore"

Dimanche 30 mai : Concours de boules bretonnes (allées de boules derrière la salle omnisports)

Du Vendredi 4 au Dimanche 6 juin : Régate "Trégor Classique" organisée par le Yacht Club >>>>

Vendredi 4 juin : "Chantons au port" avec la chorale Salle de Bain (à 19 h esplanade Aristide Briand)

Samedi 5 juin : Visite guidée de la chapelle de Penvern de 14h à 17h

Samedi 5 juin : Concert des chorales "San Matteo" et "Accord" à 20h30 à l'église Sainte-Trinité

du Vendredi 18 au Dimanche 20 juin : Exposition de peintures à la Maison de la Mer de 15h à 19h

Samedi 19 juin : "Fête de la musique"

Dimanche 20 juin : Journée du patrimoine (visite de la chapelle de Penvern de 10h à 12h et de 14h à 18h)

Vendredi 25 juin : "Marché du terroir" à partir de 17h dans le Jardin de Ker Nelly

du Vendredi 25 au Samedi 26 juin : Régate "transmanche de Yealm" (20ème anniversaire)

Samedi 26 juin : 50ème anniversaire de l'Ecole de Voile de Trébeurden

Samedi 26 juin : Cérémonie de jumelage "Trébeurden / Newton Ferrers & Noss Mayo", avec signature de la Charte à 11h en mairie

Samedi 26 et Dimanche 27 juin : Spectacle annuel de l'ALT Danse au Centre Culturel "Le Sémaphore"

Lundi 28 juin : Randonnée "Vieilles pierres et plantes des prés salés" à 13h30 (réservations OT)

Vendredi 2 juillet : "Marché du terroir" à partir de 17h dans le Jardin de Ker Nelly

Samedi 3 juillet : Visite guidée de la chapelle de Penvern de 14h à 18h

Dimanche 4 juillet : Concert de "l'Orchestre de Chambre de Bratislava", à 21h à l'église Sainte-Trinité

Mardi 6 juillet : Randonnée contée "Sur le chemin des Korrigans" de 21h à 22h30 (réservations OT)

Mercredi 7 juillet : "Mercredi du Castel" avec Le Swing Society (blues, jazz et soul) à 21h

Vendredi 9 juillet : "Marché du terroir" à partir de 17h dans le Jardin de Ker Nelly

Dimanche 11 juillet : "Tour de la Baie", raid pour dériveurs, planches à voiles et catamarans (EVT)

Lundi 12 juillet : "Place aux Mômes", spectacle Mariette Pâquerette, à 18h au Jardin de Ker Nelly

Mardi 13 juillet : "En quête d'une île", randonnée contée sur l'île Milliau de 13h à 15h30 (réservations OT)

Mardi 13 juillet : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire, plage de Tresmeur et Castel

Mercredi 14 juillet : "Foire aux puces", organisée par l'Amicale Laique de Trébeurden, place des Iles

A VOS PLUMES !



Cette "tribune libre" vous est réservée. A condition de vous identifier (nom, prénom et adresse), nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer en Mairie.

Courrier de Mme Soufflet Gwenaëlle, 14 Résidence Pont Ar Prellec :

"J'habite avec mon mari et mes 3 enfants sur la commune de Trébeurden depuis bientôt 5 ans. Je trouve dommage que nous devions aller sur d'autres communes pour pouvoir accéder à des aires de jeux pour nos enfants. Quand la ville se décidera-t-elle de mettre à disposition des parents, des jeux pour les 200 enfants de l'école maternelle et primaire de Trébeurden? Le presbytère a été détruit, je trouve que cet emplacement (proche des écoles, de la Mairie, de la salle de sports, des commerces) pourrait être exploité pour y installer une aire de jeux pour tous les enfants de Trébeurden."

⇒ "Cette idée, déjà évoquée en interne équipe municipale, le sera de nouveau lors de la pré-étude FISAC. Le comité de pilotage qui doit se réunir d'ici peu avec la société retenue devra envisager ce type d'aménagement."

Jean-François Jouany, Maire-Adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat

M. et Mme Manac'h Michel, 26 Rue de Bonne Nouvelle (grands-parents) :

"Il est regrettable que le Jardin de Ker Nelly ne soit doté que d'un seul toboggan (ne concernant que les enfants de -4 ans). Il serait agréable et judicieux de compléter cette aire de jeux pour un éventail d'âge plus large (jusqu'à 12 ans). Ne pas oublier qu'un jardin d'enfants est un lieu de convivialité où jeunes enfants, parents et grands-parents se rencontrent.."

⇒ "Le projet de réaménagement du Jardin de Ker Nelly, et en particulier de l'aire de jeux, a été suspendu en attendant les conclusions et orientations de la pré-étude FISAC, évoquée dans la réponse au courrier ci-dessus".

Pierre-Louis Gautier, conseiller municipal (enfance-jeunesse)

